

Le cash, va-t-il disparaître ?



[Source : Nicolas Bonnal]

Oui, tout est fait pour

Par Amal

Nous savons que nos chers mondialistes satanistes souhaitent se débarrasser du cash pour introduire la monnaie numérique – « le CBDC » – et de mettre en place un contrôle efficace et à distance de nos pauvres âmes.

Le cash a commencé à être difficile à obtenir. Ici, dans ma commune, vous pouvez retirer dans la journée un montant de 300 €, mais pas un penny de plus.

À la poste, les dépôts supérieurs à 1 500 € doivent être justifiés : d'où vient l'argent ? Pourquoi un tel dépôt ? Deux pièces d'identité, justificatif de domicile et son contrat de compte. Et tant qu'on y est, pourquoi pas, l'autorisation du père, du fils et du Saint-Esprit.

Quant aux artisans qui souhaitent disposer de monnaie pour leur caisse, c'est toute une histoire :

contacter la banque par téléphone, faire un e-mail avec le détail de la monnaie souhaitée, attendre le retour par e-mail de la banque pour la mise à disposition, et enfin se déplacer pour récupérer sa monnaie avec le mail en poche.

On a vu juste avant le coronacircus, l'arrivée des paiements sans contact. Le plafond était limité à 20 €. Une fois que le virus était là, on a augmenté le plafond à 50 € et surtout, on a commencé à diaboliser le cash, car il était un facteur de transmission du virus. Par contre, composer son code sur le pin pad ça, c'est hygiénique, no problemo, lui n'est pas infecté. C'est là que l'on se rend compte de la bêtise et du manque de discernement des francés.

Pendant les confinements, on a supprimé pas mal de DAB dans les grandes villes. Il y en a de moins en moins.

En 2021, il était impossible de payer en espèces certaines factures

d'énergie, notamment celles d'ANTARGAZ. Ils ne proposent plus que des paiements par carte, par TIP ou par chèque. Les espèces, c'est niet.

Depuis juin 2023, et toujours chez nos amis de la poste, il n'est plus possible de régler les factures d'énergie supérieures à 200 €. Si vous ne possédez pas de compte bancaire et bien, c'est la merde.

Depuis juin de cette année, à Carrefour, les caisses autonomes dites rapides ne prennent plus d'espèces. Les paiements ne se font que par carte bleue. Le message est sur un bout de papier scotché à la caisse.

Les paiements dans les stations-service se font généralement qu'avec CB, sauf une ou deux enseignes qui acceptent les espèces. Vous devez vous présenter au guichet, dire combien vous souhaitez régler et après paiement, ils vous débloquent la pompe.

Tout est fait pour que les espèces disparaissent de notre quotidien et que nous privilégions les paiements par carte. Un moyen très efficace de connaître chacun de nos faits et gestes, et dans un futur proche, avec le pass carbone, de nous punir en bloquant nos paiements.

Le crédit social pointe le bout de son nez et Voldemort en bon élève va appliquer toutes les mesures soufflées par Davos & Co.

Nous ne sommes pas sortis de l'auberge, à moins que nous trouvions un moyen de faire renaître massivement le troc pour éviter d'être constamment pistés. Ceci dit, avec les froncés qui vont être tellement contents de payer avec la puce qu'ils auront dans la main, ce n'est pas gagné !